



Faute inexcusable ou pas?

Par **Vialli**, le **01/11/2016 à 20:39**

Bonjour. rnrnMagasinier dans une entreprise, mon service comprenait 4 employés dont mon chef de service. Après le départ négocié de l'un d'entre nous, l'entreprise n'a pas songé à le remplacer. Les mois qui ont suivis ont vu également le départ du troisième employé en congés. Seul avec mon chef, j'ai dû faire face tout seul à certains travaux manuels et boom...accident aux lombaires. 3 mois à la maison et le médecin dit que les douleurs sont à vie sauf opération. J'ai repris mon emploi en poste aménagé mais je souffre toute la journée. Est-ce une faute inexcusable? Dois-je porter plainte?rnrnMerci.